LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMERO 5 CENTIMES

SIXIEME ANNEE. — N° 181 — SAMEDI 30 JUIN 1900

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr 50	11 fr.	22 »

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

L'ELECTION de DOUAI

La Commission de Recensement, réunie hier, jeudi, à la Préfecture du Nord, a proclamé M. Cardon député de la deuxième circonscription de Douai, lui attribuant 5811 voix contre 4959, alors que les chiffres du dépouillement n'avaient donné que 5032 suffrages à M. Cardon, contre 4150 à M. Dumont.

La Commission de recensement a bien jugé et, pour le prouver, il nous suffira de rappeler les « faits de la cause », comme on dit au Palais.

Moins par imprévoyance que par impuissance, le parti réactionnaire — ou « rotourien », pour l'appeler de son nom, — n'avait pu sortir un candidat présentable à l'élection du 24 juin, alors que deux candidats républicains briguaient le siège laissé vacant par la mort du Baron des Rotours.

L'un des candidats républicains, M. Dumont, se proclamait radical, l'autre, M. Cardon, s'affirmait antiméliniste, ministériel et anti-clérical ... dans la mesure de son bourgeoisisme notoire.

Tous les deux, sachant bien que les paroles s'envolent mais que les écrits demeurent, avaient fait affiicher des professions de foi qui se valaient comme imprécision et coquinerie électorale.

Pas plus que nous, le parti réactionnaire ne se laissa prendre à leur emmiellement : mais, alors qu'indifférent nous les laissions se démener, le parti réactionnaire s'ingéniait à les faire « blackboulers » tous les deux.

Un moment que la réaction les repudiait comme des bloc-enfarinés lui disant rien qui vaille, nous étions tentés, ne connaissant pas plus celui-ci que celui-là, à les sacrifier tous les deux sur la même ligne.

Que nous importait que ce fût M. Dumont ou M. Cardon qui parvînt à conquérir le siège de M. des Rotours ! A défaut de candidat de notre parti, la seule chose qui pût nous préoccuper c'était, malgré le vague prémédité des programmes des postulants, de provoquer, dans un milieu inféodé depuis longtemps à la réaction, une manifestation républicaine.

Le versatile *Echo du Nord*, obéissant à son besoin de paraître, essaya, sans y réussir d'ailleurs, d'escamoter M. Cardon. Quant à ses dévoués associés d'habitude, la *Dépêche* et le *Courrier*, ils prêchèrent — la *Dépêche* surtout, — une tactique plus spécialement *rotourienne*.

A la veille du scrutin, la *Dépêche* conseillait aux anciens électeurs de M. des Rotours, non point l'abstention, mais « le vote nul. »

— Mettez dans les urnes, leur disait-elle, des *bulletins* au nom de M. Dumont ou de M. Cardon, si vous le voulez, mais n'employez que des bulletins qui seront préalablement marqués d'une croix au *recto* et il arrivera ceci : que ces bulletins, nuls de par la loi, parce que portant un signe extérieur, mais entrant néanmoins en compte dans le chiffre des votants, augmenteront le coefficient de la majorité nécessaire à l'élection et amèneront ainsi le ballottage que nous souhaitons pour dresser les batteries qu'il ne nous a pas été possible de préparer avant le premier tour de scrutin.

Ainsi fut fait.

Toutefois, ne se fiant pas à l'intelligence de leurs amis, les réactionnaires d'Orchies, de Marchiennes et d'Arleux firent eux-mêmes imprimer et distribuer les bulletins « sauveurs » et, au dépouillement, il en fut trouvé environ 1.700 dans les urnes.

Mais où il aurait fallu quatre croix — ou quatre signes extérieurs — on n'en avait mis qu'une, et beaucoup d'électeurs qui ne pouvaient voter librement se dirent qu'en rendant ce signe inapparent par le pliage du bulletin leur suffrage compterait quand même au candidat de leur choix.

Cependant, certains bureaux de vote, s'inspirant de la thèse de la *Dépêche*, annulèrent ces bulletins au dépouillement et le ballottage tant souhaité, si malicieusement préparé, fut proclamé, dimanche soir.

Or, la Commission de Recensement, se conformant à de nombreux précédents, notamment au précédent Guillain, de 1896, précédent absolument identique à la manœuvre de Douai, — vient de restituer à MM. Dumont et Cardon les suffrages qui leur avaient été indûment soustraits, — soit 779 à M. Cardon, et 809 à M. Dumont.

La Commission de Recensement a bien jugé, encore une fois.

Elle s'est inspirée de l'esprit de la loi.

Les réactionnaires vont crier « au voleur ! » Laissons-les crier.

Ils sont pris à leur propre piège. Leur posture est amusante et, pour l'instant, elle suffit à nous consoler de l'échec très honorable de M. Dumont — que nous n'aurions pas hésité à patronner s'il avait mis ses déclarations et ses actes de candidat, d'accord avec son passé politique.

G. SIAUVE-EVAUSY.

***

A un lecteur assidu de Somain.

Nous recevons de Somain une lettre signée « Un lecteur assidu » qui appelle une réponse. Nous donnerons demain cette lettre et notre réponse.

G. S.-E.

UNE VICTIME DU MILITARISME

Le citoyen Collard, député socialiste de Lyon, vient de faire au ministre de la guerre, pour l'informer qu'il l'interpellera dans une des prochaines séances de la Chambre, une question sur le cas d'un malheureux soldat du 159e de ligne, nommé Sauvageon.

L'odyssée de ce soldat est en tous points semblable à celle de Rally, qui finit l'an dernier par mourir de misère dans la rue sans avoir jamais pu obtenir la pension de retraite à laquelle il avait droit.

Après vingt mois de service, Sauvageon, qui avait été incorporé à Lyon, n'avait pas encore de monde, répétait son livret était vierge de punitions. Le malheur voulut qu'un jour il fut blessé grièvement pendant des exercices de gymnastique.

On l'obligea pour le sauver de lui enlever le ventre, et il demeura estropié.

Courbé par la douleur, amaigri et sans forces, il traînait avec peine. Le médecin de l'hôpital proposa de le renvoyer dans ses foyers avec une pension.

L'autorité militaire s'y refusa : on offrit au malheureux un congé de convalescence. Sauvageon protesta. Soulagé de son état, il était dans l'impossibilité de travailler, son retour au pays dans de pareilles conditions aurait en outre augmenté la misère qui accablait sa famille. Son père avait soixante-dix ans, il était aveugle, sa mère chargée d'années avait grand peine à assurer la vie du foyer, que serait-ce donc quand il serait là ?

La commission de réforme passa outre et quelques jours après, à trois heures du matin, des gendarmes vinrent le chercher à l'hôpital, le conduisirent à la la gare et l'expédièrent comme un colis dans son village.

Aussitôt libre, Sauvageon reprenait à Lyon. Il se rendit à la place pour protester contre le procédé barbare dont il était victime. Mais point illégal d'immoler, l'autorité militaire le fit arrêter par la police et il se trouva à Lyon des juges assez indignes pour le condamner. Ils ont cependant mis une journée de prison en lui accordant le bénéfice de la loi de sursis.

Jeté à la rue par la caste militaire, repoussé par la société, il ne restait plus au malheureux qu'à mendier. C'est ce qu'il fit. Un certain jour, il avait en certain sur lequel il avait expliqué en quelques mots sa triste situation il tendit la main.

Il paraît qu'il était un peu trop nouveau le policier. Il arrêtait les mendiants jugés le condamnent et, et s'étonne qu'il se trouve actuellement en prison, malade, estropié et sans pain. Lui, que la société aurait le strict devoir de pensionner ou de guérir.

Heureux encore est-il dans son malheur de n'avoir pas, comme Pierre Brûlé à Tours, rencontré sur son chemin un major qui, après l'avoir estropié, lui avait posé cet ultimatum : « Si vous n'acceptez pas votre congé m... je vous renvoie à la compagnie. Vous passerez pour un simulateur et ce sera Biribi. »

Sauvageon sortira certainement un jour ou l'autre de prison. Brûlé est parti en octobre dernier à Biribi et il est plus que probable qu'il n'en pourra jamais revenir.

Voilà comment sont traités des « défenseurs de la patrie » Devant de tels scandales suffiraient, à défaut d'autres preuves, à montrer les beautés du militarisme, cher à la réaction clérico-capitaliste et qui coûte si cher aux classes laborieuses, qui en sont les victimes.

PÉTARADE CLÉRICALE

Un frocard écrivaillon lance dans une petite feuille de sacristie la pétarade que voici :

Si je n'étais pas fixé depuis longtemps sur les pitreries, sur les clowneries du socialisme, je ne pourrais me défendre d'un mouvement de dégoût.

Il appartient bien aux ensoutanés de parler de pitreries, eux qui sont passés maîtres clowns dans tous les exercices de leur profession.

SABRE ET GOUPILLON

Un scandale processionnard

Lisieux, 28 juin. — Au cours des processions de dimanche, un incident est venu prouver l'intolérance des cléricaux et la réalité de l'alliance éternelle du sabre et du goupillon.

M. Verger, un vaillant républicain, secrétaire du comité d'action de la Jeunesse radicale, n'ayant pas cru devoir se découvrir devant le Saint Sacrement, M. Duchemin, vicaire de Saint-Pierre, est venu lui arracher son chapeau.

Alors, M. Verger a très vivement apostrophé le curé, et un rassemblement s'est formé.

Un commandant de recrutement à Lisieux, clérical à tous crins, qui tenait un des cordons du dais, est intervenu, et a fait arrêter M. Verger, sous prétexte qu'il provoquait des attroupements.

Ce n'est que le soir, vers huit heures, sur les instances de M. Chéron, maire de Lisieux, que M. Verger a été relâché.

L'affaire ne va pas en rester là. M. Verger est décidé à poursuivre le curé et l'officier ; deux avocats de Paris se sont chargés de sa défense.

Congrès international DES MINEURS

(De notre envoyé spécial)

LA QUATRIÈME JOURNÉE DU CONGRÈS

SÉANCE DU MATIN

Paris, 28 juin. — L'incident Pichart doit se régler ce matin. Quelques mots suffiraient vive qui l'a mis le secrétaire général et le bruit court que M. Pichart serait sur le point de donner sa démission.

Peu d'Anglais à l'ouverture de la séance de ce matin. Ils sont occupés peut-être, quelques autres arrivent pendant le courant des débats, mais certainement la minorité de la délégation anglaise ne sera pas présente pendant toute cette séance, pas plus que pendant celle du soir.

Le président CAVROT ouvre la séance à 9 heures et donne la parole au citoyen CALLEWAERT pour une motion d'ordre.

CORDIER
Délégué du Pas-de-Calais

Le citoyen CORDIER met au point l'incident d'hier, mais il est regrettable que cela ait pu suite et que M. Pichard, qui avait manifesté l'intention d'abandonner ses fonctions de secrétaire international, ne mettra pas son projet à exécution, pour le bien même de l'internationale des mineurs (applaudissements unanimes).

L'incident est clos.

Responsabilité des patrons

Nos lecteurs se rappellent que deux questions accessoires restaient à vider dans cet ordre d'idées.

Tout le Congrès étant d'accord, on met simplement aux voix les résolutions suivantes présentées par la France.

CADOT
Délégué du Pas-de-Calais

« Le Congrès demande que les indemnités en matière d'accidents soient payées aux victimes à partir du premier jour de chômage et sera d'une application immédiate et internationale. »

Adopté à l'unanimité.

« Le Congrès demande que les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs soient élus par les ouvriers, et qu'ils dessendent tous les jours dans les mines pour accomplir plus utilement leur besogne.

« Le Congrès demande qu'une indemnité équivalente à celle du délégué du dimanche soit payée aux parents des délégués tués dans leur travail ou à l'occasion de leur travail.

Adopté à l'unanimité.

LA RÉGLEMENTATION DE LA PRODUCTION

La Belgique a repris pour son propre compte le projet de M. Emile Lewy qui, depuis plusieurs années, remet aux délégués des congrès internationaux, sous le titre « Diplomates et mineurs », un projet de réglementation internationale du travail dans les mines et de la production.

JESSE BUTTER
Délégué des Pays de Galles

C'est le citoyen MANSART (Belgique) qui commente en un long factum, le projet de M. Lewy. Ce projet aurait l'avantage de régler la production de la houille, avec répercussion sur les salaires et la législation houillère dans les différents pays du globe.

« Ce projet, dit-il, d'apparence difficile à réaliser, n'a rien d'impossible quoi qu'en pensent les Anglais, et il demande à ce que l'avant-projet qu'il a défendu soit adopté en principe et qu'une commission spéciale soit nommée pour étudier la réalisation pratique et la soumettre au prochain congrès international. (Applaudissements).

Le citoyen BEUGNET, au nom de la délégation française appuie la proposition belge, et dit que jusqu'ici aucune limitation de la production n'a encore été réalisée, mais qu'elle est réalisable en principe.

Des conflits surgissent, des chômages périodiques sévissent souvent fomentés par les exploitants toutes considérations qui ne se produiraient pas si la production était réglementée.

Quoique actuellement nous soyons en état de crise et qu'il n'y ait pas surproduction, il croit néanmoins que la crise passée une limitation deviendra nécessaire pour empêcher l'avilissement du prix de vente et des salaires (applaudissements).

Friedrich BERGMANN (Allemagne) est d'accord avec les délégués belges et français. La situation économique actuelle du marché charbonnier n'est pas normale, et s'il y a eu

CALLEWAERT
Délégué belge, député de Charleroi

augmentation provisoire des salaires, la recrudescence sera plus grave, surtout parce que les stocks et les ventes de première nécessité auront accéléré et que le surtravail sera énorme.

Les grèves éclateront, et si l'on veut commencer cette entente internationale, que les mineurs demandent pas de surproduire dans les pays voisins, comme cela s'est passé dans la lutte récente, prévu d'Autriche où les patrons Allemands ont, malgré les ouvriers saxons, exporté des charbons en Autriche.

Il recommande l'organisation internationale. (Applaudissements).

Jenkin MILLER (Angleterre) approuve le principe, mais donne des exemples de réglementation de la production en Angleterre, où lors que des dépressions économiques se produisent, on ne travaille plus que deux ou trois jours par semaine.

L'industrie du fer, dans certaines usines a été atteinte par la hausse du charbon.

Ne se passera-t-il à la baisse ?

MANSART (Belgique) étant donnés les arguments échangés propose qu'on ajourne la question et demande à manquer étude et demande la nomination d'une commission spéciale internationale, composée de deux délégués par nation, qui étudierait cette question pour en soumettre au prochain congrès la réalisation pratique.

CAWLEY (Angleterre) objecte la raison d'économie, et demande qu'on abandonne le projet de commission spéciale.

La question est ajournée, chaque nation devant l'étudier plus profondément et elle sera inscrite à l'ordre du jour du prochain congrès international.

La séance est levée à midi 30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le citoyen CAVROT ouvre la séance à 2 h. 10, devant cinq ou six anglais et de nombreuses délégations française et belge au complet.

On appelle la sixième partie de l'ordre du jour.

Nationalisation des Mines

Le citoyen CORDIER (France) prend la parole sur cette question aussi intéressante — mais souvent discutée.

Depuis longtemps, dit-il, c'est un fait acquis que les richesses du sous-sol doivent appartenir à la nation. La loi de 1810, votée sous un régime monarchique, a donné des richesses à des sociétés financières qui bénéficient d'un privilège qu'il faut retirer.

Cette loi date du 21 avril 1810 et est pourtant indépendante.

Le citoyen BERGMANN (Allemagne) appuie la nationalisation en principe, mais ce sont des principes socialistes. Comment ferons-nous pour déposséder les propriétaires actuels ? Il faut avoir la force parlementaire nécessaire pour faire retourner à l'Etat par une loi toutes les concessions minières.

Mais pas à l'Etat actuel qui régit l'Allemagne. Comme le programme ne précise pas, les allemands ne peuvent qu'appuyer le principe et non la réalisation immédiate.

Le citoyen MANSART répond au délégué allemand. En Belgique, dit-il, nous ne sommes pas non plus partisans de l'exploitation des mines sous la direction absolue d'un ministre.

Nous voudrions voir une administration nommée en partie par les mineurs, par la collectivité et par le pouvoir législatif ainsi qu'on le fait pour la caisse d'épargne, le crédit communal et les chemins vicinaux.

Les compagnies belges ont amorti depuis vingt ans leur capital, qui ne figure plus que pour un franc au bilan officiel.

Le citoyen Mansart termine par une très belle déclaration socialiste. (Applaudissements).

Il propose la résolution suivante :

« Nationalisation des mines et reprise de celles-ci par les associations ouvrières (ou syndicats) à moins que l'on ne force les concessionnaires à les exploiter. »

Les deux résolutions française et belge sont adoptées à l'unanimité de tous les délégués.

M. Pichart qui s'était abstenu l'année dernière est absent.

Prud'hommes mineurs

Le citoyen CORDIER expose dans ses détails le projet de loi Basly-Lamendin vient d'être présenté, pour un projet de loi parfait de M. Dupuis tendant à l'extension de la prud'homie aux mineurs.

Il tient de rappeler ce projet très court d'ailleurs que nous avons publié à maintes reprises dans ces colonnes, notamment au congrès national de Lenain.

Cordier est très applaudi par les étrangers pour un cette question est toute nouvelle.

Le délégué tient à annoncer aux camarades français, belges et anglais l'élection au premier tour de Louvrier mineur

COTTE
Délégué de la Loire

silésien Sachse, nommé député au Reichstag par plus de 4.000 voix socialistes. Nombreux applaudissements sur tous les bancs.

Le citoyen BROWN (Anglais) explique qu'en Angleterre, cette excellente institution n'existe pas. Les Trades Unions ont créé des comités de conciliation, mais qui ne disposent d'aucune juridiction.

Tout en souhaitant en avoir un jour autant, la délégation anglaise souhaite aux Français beaucoup de succès dans leurs réclamations.

En Allemagne la question est résolue pratiquement, mais les délégués allemands le voteront par principe.

Voici comment on procède en Allemagne :

Les concessions sont divisées en districts, les ouvriers du district, âgés de plus de 20 ans, sans distinction de nationalité sont électeurs et éligibles pour ces conseils de prud'hommes, où ils siègent par moitié avec les patrons.

La compétence de ces tribunaux est sans appel jusqu'à la somme de 100 marks (125 francs).

En Belgique, dit le citoyen LOMBARD, les conseils de prud'hommes existent, mi-partie patrons, mi-partie ouvriers, avec pour président le juge de paix. La compétence maximum, sans appel, est de 100 francs, ils peuvent cependant juger, en première instance pour des sommes supérieures.

Les ouvriers âgés de plus de 25 ans sont électeurs et éligibles, les anciens ouvriers sont éligibles quand ils ne paient pas patente. Les conseils de prud'hommes fonctionnent en même temps pour toutes les corporations et non pour une corporation particulière.

Le principe des prud'hommes mineurs est adopté à l'unanimité.

On élit le bureau pour demain : Président : Wihitfield (Angleterre), avec comme assesseurs : LEVANT (France) et MANSART (Belgique).

Ordre du jour : L'examen et le contrôle du salaire.

La session qui promet d'être très intéressante.

Maurice MONIER.

WIHITJIELD
Délégué de Bristol

Cela permettra d'abord de diminuer les charges des contribuables, d'améliorer le sort des mineurs, d'établir des caisses de retraites à la charge de la nation, et de supprimer à peu près définitivement les conflits, sources de tant de misères.

En y mettant de la persévérance, en unissant les forces internationales ouvrières, on arrivera à la nationalisation des mines qui aura pour effet, non seulement de rendre les mineurs plus heureux, mais encore d'établir un précédent pour la socialisation de toutes les forces productrices des peuples. (Applaudissements répétés).

La résolution suivante est proposée par CORDIER au nom de la France :

« Nationalisation des mines et reprise de celles-ci exploitées par les associations ouvrières (ou syndicats) à moins que l'on ne force les concessionnaires à les exploiter. »

Le citoyen WHITEFIELD (Angleterre), appuie, au nom de la Fédération de la Grande-Bretagne, la proposition de nationalisation des mines. Il le fait, dit-il, d'autant plus volontiers qu'elle répond à ses plus intimes aspirations.

Si les mines deviennent des mines d'Etat, il est nécessaire que l'Etat paie ses employés et ouvriers mieux qu'il ne paie actuellement les salariés des administrations. (Appl.)

L'orateur trouve qu'il faudrait rembourser aux propriétaires de concessions la valeur de ces concessions quoique, au fond, il serait aussi justifié de leur reprendre ce qu'ils ont pris, — et les bénéfices des mines anglaises (65,000,000 liv. stark.) un milliard sur lequel ils donnent par an une somme de 125,000,000 de francs à titre de redevance aux propriétaires de la surface, — les ont remboursés depuis longtemps (appl.).

Le vrai moyen, termine le citoyen Whitefield, est la conquête des pouvoirs publics. (Appl.)

Chronique de l'Exposition

LA FOULE A L'EXPOSITION

Le Banquet du Dimanche

A l'Exposition universelle, quand vous aurez vu les objets d'art du Petit Palais, les tableaux, les statues et les gravures du Grand Palais, et les décors et les produits de tout genre amoncelés au Champ de Mars et au Trocadéro, dans les pavillons des berges de la Seine et dans les galeries de l'Esplanade des Invalides, quand vous aurez monté tous les escaliers, arpenté toutes les plates-formes, franchi toutes les passerelles, usé du chemin de fer électrique et du trottoir roulant, quand vous aurez entendu toutes les musiques, vu toutes les danses du ventre, mangé de toutes les cuisines, dites-vous bien que vous n'avez pas encore vu l'Exposition si vous n'avez pas fait attention, plus qu'à tout le reste, à la foule même dont vous faisiez partie.

Cette foule qui vient pour l'Exposition, c'est elle qui est l'Exposition. Sans elle, tout ce qui est matériel, inerte, immuable, n'est rien. Ce qui est productif, vivant, à travers ce monde d'inertie et de force, d'ingénieuse, risque de rester perdu dans les ruines. Il lui faudrait un effort de pensée et de volonté pour faire renaître autour de ces palais, à l'intérieur de ces galeries, devant ces vitrines, le monde créateur qui les a conçus et organisés. Avec la foule présente, tout se réalise, se coordonne, s'explique. Ce qui communique la vie à toutes ces choses, c'est l'affirmation de la vie consciente, collaborant avec la nature et dominant la matière. Tel, le phénomène est-il, s'élabore sous nos yeux. Non le produit et ouvrier producteur. Non pas seulement le tableau, l'objet d'art, le marchand, mais aussi le passant qui s'arrête et regarde.

Tout ce qui est exposé est né de la foule, du travail de tous, des plus humbles, des plus obscurs, comme des plus hauts, des plus célèbres. L'homme de génie, d'un seul mot, fait tout à coup une vive lumière, mais pour qu'il ait pu prononcer ce mot combien de tâtonnements, d'essais, d'existences accumulées ! Toujours, il nous faut songer aux origines de tout ce que nous voyons, aux tâtonnements et aux défaites qui ont amené nos victoires, à la lutte tenace des premiers humains, si faibles, si nus, contre tant d'ennemis qui grouillaient autour d'eux. C'est la persistance de ces êtres indistincts, perdus dans la nuit de la préhistoire, qui nous a valu les grandes œuvres et les grandes pensées que nous admirons. Admirons aussi la lueur d'intelligence, si faible, si lointaine, sans laquelle rien de ce qui est n'aurait pu exister.

La tristesse, c'est que tout n'a pu marcher du même pas. Tous les hommes d'aujourd'hui n'accomplissent pas la même étape. Les uns sont en avant, les autres en arrière, d'autres barrent la route. Cette foule rassemblée pour la paix est en guerre contre elle-même. On s'imagine de justifier par des théories les instincts des races qui veulent détruire des races voisines, comme si la terre féconde ne pouvait pas nourrir tous les hommes. On a voulu appliquer aux nations civilisées les observations faites sur le monde végétal, sur le monde animal, et ériger en principe moral l'odieuse loi du plus fort, qui n'est que la dénonciation de l'immoralisme de nature.

Le sang, le hasard des événements, aidé par le calcul des conquérants, peut mettre aux prises l'Europe et l'Asie, et faire s'égorger les vainqueurs entre eux pour le partage des dépouilles demain, tous ces promeneurs pacifiques de notre Exposition, ces Anglais, ces Allemands, ces Russes, ces Japonais, ces Chinois auront quitté leurs pays pour en faire de touristes, leurs cannes, leurs ombrelles, leurs appareils photographiques, pour saisir le fusil, pour traîner des canons, pour monter des torpilleurs et lancer la mitraille demain, dans vingt-quatre heures, alors qu'aujourd'hui nous rêvons du désarmement possible et d'un banquet universel.

Ce banquet, sans que personne ait songé à le préparer, a pourtant lieu tous les dimanches : une population immense se est occupée à manger du pain, à mastiquer des viandes, à boire du vin et du café. Personne ne perd ni une bouchée, ni une gorgée. Non seulement les restaurants de l'Exposition n'ont pas une table libre, sont assiégés par les dégueneurs et les dîneurs mais encore tous les passants des allées s'installent où ils trouvent des bancs, sur les bancs au bord des pelouses contre les soubassements des monuments, et là, ils se livrent, gravement ou joyeusement à une manifestation de mangeaille extraordinaire.

Ah certes, les ascètes, les jeûneurs, les contempteurs de la vie matérielle, les faiseurs de paradoxes, ne sont pas encore parvenus à inspirer à l'humanité leur mépris de la nourriture. Le tonnac restera longtemps un maître exigeant, ne se satisfaisant pas des liquides nutritifs, des extraits concentrés des pilules minuscules.

Les serviteurs de l'estomac ne se résoudront pas de sitôt à rester inactifs, à perdre les habitudes immémoriales ; les muqueuses des lèvres, du palais, de la langue, sont gourmandes de saisir, de goûter, de savourer ; la gorge veut continuer à recevoir les boissons fraîches et les chaudes aliments.

Le banquet du dimanche n'avait jamais été prévu par les organisateurs et n'est pas mentionné dans les guides. Mais les expositions universelles n'en sont pas moins devenues surtout les exhibitions de l'appétit humain, continu, effréné, inapaisable. On mange partout, et on mange toutes les victuailles apportées dans des paniers, dans des papiers, dans des boîtes. On les mange assis par terre, sur les bancs, sur les chaises, on les mange debout ; les uns forment des cercles rieurs, d'autres, isolés, s'inquiètent tristement des choses tristes. Ceux-ci boivent en choquant des timbales ; ceux-là, appuyés contre des arbres, se renversent en baisant le goulot d'une bouteille. Une odeur de frricot, de vin et de bière circule entre les treillages de la tour Eiffel et envahit les pelouses.

Noces de Gamache moroses, kermesse sans gaîté, banquet démocratique, disent les dédaigneux. Ce sera tout ce que l'on voudra. Tout de même, ceux qui séjournent dans les restaurants et qui méditent sur la confection savante d'un menu, auraient bien fort de mépriser ces manifestations en plein air, ces installations à la bonne franquette, qui se moquent du qu'en dira-t-on social. Au moins, que pour cette simple opération forcée qui consiste à prendre de la nourriture à certaines heures, l'hypocrisie soit bannie de notre société hypocrite. C'est la réflexion essentielle qui vient à l'esprit en regardant les gais bons vivants qui s'amusent de ces repas champêtres, et les figures de misère des pauvres qui absorbent silencieusement ce qui doit soutenir leur existence de travail et leur plaisir d'un jour.

GUSTAVE GEFFROY

Echos & Nouvelles

On vient de procéder, au cirque Barnum, qui fait actuellement une tournée en Amérique, à une intéressante expérience tendant à comparer l'effort de traction dont sont capables les éléphants, les chevaux et les hommes.

A cet effet, on avait assuré dans le sol un puissant dynamomètre pouvant enregistrer un effort de 50.000 kilogrammes. On attela d'abord sur le ressort deux forts chevaux, habitués à tirer sur une route une charge de 8 à 10 tonnes ! Il comprimèrent le ressort jusqu'à 1.220 kilogrammes.

On les remplaça par un éléphant, qui amena le dynamomètre à 5.588 kilog.

On constata enfin qu'il fallait quatre-vingts hommes pour comprimer le dynamomètre au même point.

D'où il résulte qu'il faut la force de quatre vingts hommes pour équilibrer celle d'un éléphant.

—o—

NOUVELLES A LA MAIN

Un Gravelinois se précipite sur le marchepied d'un tramway allant de la gare de Dunkerque à la plage.

— Complet en bas, dit le conducteur. Mais si vous voulez monter sur l'impériale ?...

Le Gravelinois commence l'ascension, puis se ravisant tout à coup :

— Est-ce que ça mène au même endro